

Verband Region Rhein-Neckar • Postfach 10 26 36 • 68026 Mannheim

M. le Vice-Président
Josha Frey, MdL
Secrétariat du Conseil Rhénan
Rehfußplatz 11
77694 Kehl

Verband Region Rhein-Neckar
Körperschaft des
öffentlichen Rechts

Verbandsvorsitzender

Coordonnées postales:
Postfach 10 26 36
68026 Mannheim

Coordonnées:
MI, 4-5
68161 Mannheim

Tél. : 0621 10708-0
Fax : 0621 10708-255

Coordonnées bancaires:
Sparkasse Rhein Neckar Nord
IBAN : DE 16 6705 0505 0030 2671 09
BIC : MANSDE66XXX

Votre référence	Votre message	Notre référence	Interlocuteur	Téléphone	Date
		932 01 – 01214/2023	Mme Schelkmann	0621 107 08 203	07.08.2023

Objet : Prise de position relative à la résolution du CR – ressource foncière

Monsieur le Vice-Président,

Je vous remercie de la transmission de la résolution adoptée le 23 juin par le Conseil Rhénan intitulée « Gestion économe de la ressource foncière dans le Rhin supérieur ».

Je me réjouis de prendre position à ce sujet.

Réduire la consommation de surfaces et, d'une manière générale, utiliser les surfaces de manière économe est un sujet important et d'actualité dans la région métropolitaine Rhin-Neckar et plus largement en Allemagne. Cela se traduit également par l'intégration du principe de l'économie circulaire des surfaces (objectif de zéro consommation nette de surfaces d'ici 2050) en 2021 dans la stratégie allemande de développement durable et figure par ailleurs dans les contrats de coalition au niveau des Länder.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, le principe « privilégier le développement interne plutôt que le développement externe » est depuis longtemps un objectif déclaré en Allemagne et constitue une règle d'aménagement de valeur légale.

Cela étant dit, je suis d'accord avec le message central de la résolution, à savoir qu'une observation du territoire harmonisée et bien coordonnée au niveau transfrontalier constitue la base d'une bonne planification territoriale. Malgré les systèmes d'information géographique et les portails statistiques transfrontaliers désormais bien établis, la disponibilité de données comparables au niveau communal à petite échelle s'avère dans l'ensemble encore difficile et en partie déficiente. C'est précisément dans ce domaine que nos espaces frontaliers, qu'ils soient situés à l'intérieur de l'État ou aux frontières nationales, sont encore confrontés à d'énormes défis.

En tant que région métropolitaine européenne, nous travaillons par définition dans des espaces fonctionnels par-delà les frontières et nous nous engageons de diverses manières en faveur d'une utilisation durable et économe des surfaces par le biais d'approches de pilotage de l'aménagement régional et de mesures et projets de politique de développement régional.

Dans ce contexte, le *Verband Region Rhein-Neckar* est actif au sein du groupe de travail « Aménagement du territoire » de la Conférence du Rhin supérieur depuis des années et contribue également au développement du système d'information géographique transfrontalier du Rhin supérieur (« GeoRhena »). Il en va de même pour les travaux relatifs au « Projet de territoire du Rhin supérieur » actuellement en cours. Nous y sommes aussi impliqués et y contribuerons en conséquence.

Par ailleurs, nous nous engageons de diverses manières dans des projets et des processus sur le territoire de notre association, qui ont pour objectif une utilisation économe de la surface. Nous intégrerons volontiers les enseignements tirés de ces projets dans nos structures transfrontalières et d'autres processus en cours.

Actuellement, nous participons à un projet modèle fédéral d'aménagement du territoire (MORO) pour la gestion régionale de l'urbanisation et du développement des espaces libres. L'objectif est de rapprocher le plus possible les stratégies d'urbanisation économes en surface des processus décisionnels communaux, dans le cadre d'un dialogue sur place et en collaboration avec les scientifiques et les praticiens.

Je peux vous assurer que le sujet du développement durable et de la gestion économe des surfaces est également un sujet important pour la politique de développement régional dans la région métropolitaine Rhin-Neckar. En témoigne notamment la mise en place de notre suivi global du développement durable que nous sommes en train de réaliser dans le cadre de notre participation au projet « A Territorial Approach to the SDG's », soutenu par l'OCDE.

Au vu de ces éléments, je salue expressément la résolution du Conseil Rhénan.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes sentiments distingués.

[signé]

Stefan Dallinger